

PROJET SOCIAL DU MULTI-ACCUEIL FLOCON

Flocon est géré par une association Loi 1901 : « La Ronde des Bambins », association formée en 1988 par des parents caennais désireux de créer des structures pour jeunes enfants, qui les aideraient à gérer plus aisément les contraintes de la vie active.

La Ronde des Bambins créa la Crèche Nuage en Avril 1991 après avoir ouvert un centre de loisirs et compte aujourd'hui 13 garderies périscolaires en écoles maternelles et primaires. Le nombre accru de demande d'inscription en crèche nous amène aujourd'hui à ce nouveau projet de création sur le quartier.

Chaque lieu d'accueil est géré par un responsable en contact permanent avec le Président de l'Association et le Bureau par le biais d'entretiens réguliers.

L'association assure la gestion financière au secrétariat (salaires, subventions...), les responsables assurant la gestion interne de leur structure (planning, organisation, inscriptions...). Près de 80 personnes : responsables techniques, auxiliaires de puériculture, animateurs, assistantes petite enfance, agents de services et d'entretien, ludothécaire, assistantes de direction, responsable administrative, chargée des ressources humaines et comptable composent actuellement l'équipe de la Ronde des Bambins.

L'évolution constante de l'Association et des prestations offertes a nécessité en 2018, un transfert des bureaux administratifs pour des locaux plus adaptés, spacieux et fonctionnels. Idéalement situé sur le quartier de Vaucelles au 9 - 11 Boulevard Maréchal Lyautey, l'association a pu, grâce à cette acquisition immobilière, développer deux nouvelles activités, la micro-crèche Flocon et la ludothèque Jeux M'Amuse.

La proximité de ce lieu central offre un espace de rencontres et d'échanges à l'ensemble des intervenants de l'association, l'interaction entre les structures est optimisée.

Les 2 structures tentent de répondre aux besoins accrus des familles. Le développement des quartiers environnants, les nombreuses constructions en cours augmentent encore les besoins en mode de garde sur ce territoire d'implantation.

Des transformations s'opèrent actuellement sur les 2 structures.

Créée sous un statut de micro-crèche en 2018, Flocon se transforme en multi-accueil pour une période transitoire de 18 mois à partir de septembre 2020, afin d'accueillir 10 familles de la crèche Nuage qui ne répond plus aux normes en vigueur pour accueillir 20 enfants.

Les travaux d'extensions de Flocon sont actuellement en cours sur 2 espaces supplémentaires, l'un étant à terme aménagé en salle de vie et d'ateliers, avec sanitaire et table de change. Le second sera une salle de repos ou de vie en fonction des moments de la journée. Cette agrandissement sera principalement utilisé pour les enfants de 2 à 3 ans.

Flocon devient à ce titre un multi-accueil pour un temps donné accueillant 20 enfants de 3 mois à 3 ans, les locaux de l'ex micro-crèche formant un tout avec l'extension, la pièce de vie spacieuse restant un lieu d'échange et de jeux pour tous les groupes d'âges, les plus grands bénéficiant d'une pièce dédiée aux ateliers qui permettra de fractionner ponctuellement le groupe au cours de la journée.

Par choix pédagogique, les groupes d'âges sont décroisés.

PROJET PEDAGOGIQUE DU MULTI-ACCUEIL FLOCON prévu par l'Article R. 2324-29 du code de la Santé publique

Dans ce nouveau contexte, nous souhaitons créer les conditions favorables afin que notre projet pédagogique s'oriente vers les objectifs suivants :

- Accueillir l'enfant et lui permettre à travers les activités et la verbalisation de s'intégrer et de s'épanouir au sein du groupe,
- Mettre tout en œuvre pour permettre à l'enfant un développement harmonieux sur les plans affectif, physique et intellectuel.
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie et lui donner confiance en lui, lui apprendre à vivre ensemble dans la diversité
- Créer une ambiance chaleureuse et familiale et permettre aux parents d'y être considérés comme acteur et de s'y investir.

Pour atteindre ces objectifs notre pratique éducative s'articule autour des principes suivants :

- adaptation et accueil personnalisé des familles,
- satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant tout en respectant le rythme de vie et l'autonomie de chacun (repas, sommeil, jeu, propreté, communication...)
- pratique d'activités d'éveil et de découverte pour le développement moteur, psychologique, affectif de l'enfant mais également pour l'éveil des sens.
- apprentissage de la vie en collectivité, du respect de chacun, du partage et de la solidarité.
- rôle et place de l'équipe dans la vie de l'enfant et de sa famille.
- ouverture de la crèche aux parents, un aspect essentiel offrant un accueil privilégié dans l'intimité de la structure. Leur participation à chaque événements (Noël, carnaval, anniversaires, sorties ...). Egalement la possibilité pour eux de transmettre un savoir faire aux enfants (musique, motricité, chant...). Le sentiment de sécurité développé par l'enfant dans un lieu investi par ses parents.

Pour parvenir à travailler dans un esprit d'ouverture tout en permettant un brassage des populations, l'association met en place une tarification selon les revenus des parents (barème CAF), veillant ainsi à l'intégration des familles les plus défavorisées.

Dans une même logique d'ouverture et dans la mesure où la prise en charge ne semble pas trop lourde, nous souhaitons accueillir l'enfant handicapé au sein du groupe. En effet, notre réflexion porte sur un accueil sans exclusion où le professionnel accompagnera parents et enfants sans préjugé. Notre rôle est d'aider les enfants à construire leur identité qu'ils soient handicapés ou non, en les écoutant, en les regardant évoluer, en leur offrant un espace où ils sont libres d'être avant tout des enfants.

Toujours en continuité, un accueil d'urgence doit être également proposé pour répondre au besoin d'une famille en difficulté ou engagée dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

I - HORAIRES ET PERIODES DE FERMETURE

Flocon accueille les enfants de 07h00 à 19h00, du lundi au vendredi toute l'année, une fermeture exceptionnelle pouvant être décidée aux moments des ponts. Les familles de Nuage et de la micro crèche La Cabane des P'tits mousses situé à Saint-André-sur-Orne seront également accueillis lors des périodes de fermetures des 2 structures.

L'équipe d'encadrement sera constituée de professionnels des deux lieux d'accueil afin que les enfants ne perdent pas leurs repères.

Cette organisation permet de ne pas imposer les périodes de congés aux familles, et de réaliser quelques travaux de rénovation et d'entretien des locaux sans trop de difficultés de calendriers.

II - PARTICIPATION DES FAMILLES

L'investissement des parents dans la vie de la crèche peut se concrétiser de différentes façons : pour des raisons pratiques nous avons choisi de ne pas faire intervenir les parents en tant que suppléants du personnel permanent de la crèche afin d'éviter d'être confrontés à la complexité des plannings, et de ne pas imposer un temps obligatoire de présence au moment où les parents mènent eux aussi leur propre activité professionnelle. Cependant, une participation active à la vie de la crèche sera demandée, chaque parent intervenant soit sur des tâches communes, soit dans sa spécificité.

Les parents auxquels l'activité professionnelle laisse peu de temps, qui sont donc moins libres ou qui sont parfois moins motivés, répondent au "service minimum" (lavage du linge deux à trois fois dans le trimestre), respectant ainsi l'esprit de participation inhérent à la crèche parentale.

D'autres familles participent différemment en amenant un savoir faire, une technique qu'ils souhaitent transmettre : Musique, Théâtre, chant, découverte de langues étrangères.... Cette libre expression des potentialités de chacun viendra enrichir l'environnement de l'enfant au delà du travail de l'équipe professionnelle. Parallèlement les parents sont accueillis au sein de la crèche lors des événements marquant de l'année, tels que Noël, Carnaval de Mardi gras, et sont investis de différentes tâches : préparer un goûter ou suppléer l'équipe pour déguiser et maquiller les enfants. Ces moments partagés favorisent les échanges, la complicité et créent des liens entre les différents intervenants dans la vie de l'enfant. Ce contexte chaleureux et convivial apporte à l'enfant une image positive des relations humaines.

Les parents sont également sollicités afin d'optimiser l'encadrement lors des sorties, ou pour d'autres services ponctuels (bricolage, réparations..).

Les réunions parents / équipe permettent de définir le rôle de chacun, toute idée nouvelle étant toujours la bienvenue.

Le bénéfice pour l'enfant de fréquenter une collectivité (éveil, socialisation, autonomie) est majoré par l'implication de ses parents dans la vie de la crèche. D'autre part le sentiment de sécurité que peuvent ressentir les parents en confiant leur enfant à une structure dont ils sont les piliers est la base de la mise en confiance de l'enfant.

III - ACCUEIL ET ADAPTATION

La période d'adaptation est une étape importante pour l'accueil de l'enfant et de sa famille dans la structure collective. Cette période va permettre à l'enfant de prendre ses repères en terme de lieu, de temps et de personnes.

L'accueil des parents au sein de la crèche débute par la connaissance du fonctionnement du lieu de vie de leur enfant, mais aussi par un dialogue ouvert et constant avec l'équipe d'encadrement. Les parents sont considérés à la crèche comme des partenaires devant l'éducation de leur enfant et établissent ainsi avec l'équipe le lien essentiel entre ses deux cadres de vie. Cette continuité et cette cohérence sont la base de l'unité face à l'éducation et à l'épanouissement du jeune enfant. Au sein de cette harmonie, il peut mieux vivre la séparation et acquiert ainsi une conception positive de lui-même et de son entourage.

Lors du premier entretien les parents sont accueillis par l'éducatrice responsable technique de la crèche. Elle dispose d'un bureau fermé situé près du sas d'entrée de Flocon. La micro-crèche Nuage ne disposant pas de bureau indépendant, cette nouvelle organisation offre des conditions optimum pour les rendez-vous avec les familles, avec calme et intimité réunis. Les rencontres avec la responsable concernant la micro-crèche Nuage se déroulent également sur ce lieu.

Les nouveaux parents reçoivent une documentation complète sur la structure, chaque détail est abordé au cours de ce premier échange : dans un premier temps l'explication du fonctionnement de la crèche puis la visite des locaux et enfin les formalités administratives.

La prise de contact avec l'éducatrice et le personnel permanent permet d'envisager ensemble l'arrivée de l'enfant et de le préparer afin de respecter chacun de ses besoins. Ce premier contact donne lieu à un dialogue essentiel parents équipe de la crèche et constitue une continuité entre les deux futurs milieux de vie du jeune enfant. Lors de cette entrevue les parents doivent être mis en confiance, rassurés quant à leur crainte de confier leur enfant, compris et écoutés lorsqu'ils expriment la déchirure qu'induit cette première séparation.

Dans la mesure de leurs possibilités, il est souhaitable dans un premier temps que le jeune enfant passe des moments relativement courts à la crèche afin de respecter une adaptation progressive, tout particulièrement lorsque la période d'angoisse de la séparation se fait le plus sentir. De son côté, l'équipe permanente doit tout mettre en œuvre afin de faciliter cette adaptation, l'enfant doit se sentir attendu, on lui parle, on lui présente les personnes et les lieux quel que soit son âge. Une personne référente encadre l'adaptation afin que la famille est le même interlocuteur durant cette période et que l'enfant retrouve chaque jour un visage connu, tout particulièrement pour le nourrisson qui a besoin de repères. L'équipe doit de même, prendre en compte la difficulté des parents à se séparer de leur enfant, les écouter et les rassurer.

Il est à souligner que le critère à respecter pour une adaptation dans les meilleures conditions est la fréquence et non la quantité d'heures passées à la crèche.

L'adaptation du nourrisson se fait au cours des jours précédents son arrivée. L'enfant plus grand ou qui n'a jamais vécu en collectivité vient très progressivement, l'adaptation pouvant dans certains cas durer jusqu'à 1 mois.

Quelque soit l'âge, l'enfant passe un premier moment à la crèche en compagnie de ses parents. Ce sera l'occasion d'un nouvel échange avec l'équipe ; les parents ont encore quelques petites questions, on leur montre le lit de leur enfant qu'ils aménagent eux-mêmes à leur goût, ils nous parlent de leur bébé, de son rythme à la maison. Il est souhaitable que ces informations concernant les "habitudes" de vie de l'enfant nous soient également remises par écrit afin que l'équipe puisse les consulter si besoin est. Le nourrisson nous est ensuite confié trois ou quatre fois : une heure, puis deux avec un biberon puis trois avec une sieste. L'enfant plus grand vient une première fois une heure, l'équipe jugeant ensuite, selon son comportement si le temps d'adaptation pourra être augmenté la fois suivante.

L'adaptation est différente d'un enfant à l'autre et doit se concevoir d'une façon très individuelle ; considérant chaque enfant selon ses propres caractéristiques. Les parents rassurés ne vivent que mieux ce changement qui s'opère dans leur vie.

L'entrée dans la crèche Flocon est sécurisée par un digicode.

Les parents doivent se munir de sur-chaussures avant d'y pénétrer afin de préserver une hygiène optimale des sols.

Un lieu d'accueil est aménagé à gauche en entrant, chacun disposant d'un vestiaire pour les vêtements et les chaussures de son enfant. Un plan de change permet aux parents un déshabillage facile. Chacun peut s'informer en consultant les panneaux d'affichage où figurent de nombreux renseignements : l'organigramme, le planning des permanents, le planning des tâches parentales, les animations quotidiennes auprès des enfants. Le cahier de liaison, outil de transmission essentiel, est rempli par l'équipe. Elle y inscrit des informations concernant les enfants et les recommandations pour la journée en cours.

IV - LA VIE QUOTIDIENNE A LA CRECHE

1- Le rythme de vie

Sans le respect des rythmes fondamentaux l'enfant risque de subir une perturbation des fonctions essentielles (sommeil, appétit ...). En effet, les rythmes biologiques "ponctuant" la vie quotidienne du jeune enfant, leur dérèglement peut s'avérer néfaste pour son équilibre. Il est donc essentiel qu'un rythme journalier souple mais existant soit établi au sein de la crèche, afin de donner aux enfants des repères, de les sécuriser et, d'autre part de permettre aux permanents de gérer au mieux l'organisation de ce lieu.

Bien sûr l'établissement du rythme tient compte des variations individuelles de chaque enfant, induites par le milieu familial et communiquées par le biais des fiches de renseignements.

Dans un deuxième temps, la démarche de l'équipe consiste en une observation accrue des enfants, qui permet de mieux percevoir les habitudes propres à chacun. En ce qui concerne les activités dirigées, notre rôle est de savoir reconnaître les moments les plus favorables afin de ne pas amener l'enfant dans un rythme trop établi qui l'oblige à "faire" au moment où il ne le désire pas. Il semble essentiel d'éviter la confusion entre la crèche et l'école maternelle et de ne pas enfermer trop précocement l'enfant dans un carcan qui nuirait à son épanouissement.

2- Les repas

Les repas contribuent à rythmer la journée, ils se situent le midi vers 11 h 30 et l'après-midi vers 15 h 30. L'espace cuisine est équipé pour recevoir des repas en liaison froide par la société Hom'Age services. La livraison s'effectue vers 10h30, les mets étant ensuite répartis puis réchauffés. Un agent de service ayant suivi une formation spécifique reste en cuisine de la réception des plats au nettoyage complet de l'espace.

Le repas doivent être un moment agréable réunissant plusieurs critères de qualité :

- Le milieu où il se déroule est chaleureux. Les enfants sont installés autour d'un mobilier à leur hauteur choisi pour leur confort et leur sécurité à proximité de la zone de mise en place des repas par l'agent de services.
- L'ambiance est calme afin qu'ils apprécient ensemble ce moment de détente où l'on apprend à découvrir le goût, le geste, la propreté mais aussi le fait de manger en collectivité et donc le respect de chacun.
- Le transit jeu-repas est amené par le lavage des mains. Le jouet à table est désapprouvé ainsi que le doudou (l'enfant pouvant éventuellement le poser sur ses genoux s'il a un petit chagrin !).

Il est important de respecter le rythme de l'enfant qui mange, et dans la mesure du possible, de maintenir l'ensemble du groupe à table jusqu'à la fin du repas. Le repas en collectivité constituant une étape de socialisation, il est également mis à profit pour favoriser chez l'enfant le sens du partage. L'enfant apprend à manger d'une manière autonome. D'autre part, jouer avec l'alimentation ou manger avec les mains est compris comme étape de découverte de la nourriture et acquisition progressive de la manipulation des couverts. A ce double titre l'enfant a le droit de prendre ses aliments dans ses mains sans qu'on lui fasse de reproche, le rôle de l'adulte restant, malgré tout, de lui faire connaître dès le 1er âge les codes sociaux, les enfants sont donc encouragés à utiliser les couverts et le contenu de leur assiette à des fins strictement alimentaires.

Après deux ou trois tentatives, l'enfant n'est pas forcé à finir son repas s'il ne le désire pas. De même, en aucun cas, un enfant qui dort au moment du repas n'est réveillé, son repas lui sera servi ultérieurement.

En ce qui concerne les nourrissons les repas sont individualisés selon la demande, ils se déroulent dans le calme en pensant au confort de l'adulte et de l'enfant, (divans, fauteuils, transats). La prise du biberon doit être un moment d'échange privilégié entre l'adulte et le bébé, il est important de lui parler et de prendre le temps qu'il faut afin de satisfaire son besoin de téter.

La maman souhaitant allaiter son enfant pour venir et s'installer dans un espace calme et adapté que nous aménagerons avec elle. De même, avec toutes les mesures d'hygiène qu'il faudra prendre l'enfant pourra bénéficier du lait maternel remis le matin par les parents aux professionnels.

3- Les temps de repos

Le sommeil est également un des éléments rythmant de la journée. Les périodes de sommeil sont aussi importantes que celles de l'éveil, un bon sommeil permet une bonne santé physique et morale.

Chaque enfant ayant des besoins différents, il est fondamental de savoir respecter les variations individuelles. Pour aider à la perception des besoins de l'enfant, les parents nous transmettent son rythme habituel de sommeil, ses habitudes d'endormissement, (son doudou, sa position, etc. ...). Tous ces renseignements précieux sont inscrits au-dessus du lit de l'enfant afin que chaque rite d'endormissement soit respecté.

Nous disposons actuellement de trois chambres qui seront attribuées aux bébés et aux enfants de moins de 2 ans dans notre nouvelle organisation. La disposition des lits est modifiable après observation, selon les rythmes et les difficultés d'endormissement de chacun. Nous faisons au mieux pour qu'un minimum d'éléments viennent perturber leur sommeil, le cadre est sécurisant et agréable (couleurs douces et mobiles). Les bébés sont couchés selon leur rythme aux premiers signes de sommeil, une écoute attentive à l'endormissement et au réveil est essentielle, un adulte passe régulièrement pour surveiller le sommeil notant l'heure sur une fiche près des chambres. Un interphone ainsi que des oculus nous permettent une surveillance plus accrue.

Attention ! Les pleurs d'un bébé ne doivent pas être automatiquement interprétés comme un besoin de sommeil.

Une sieste est proposée aux plus grands dans le temps qui suit le repas, après un moment de calme et de relaxation introduit par des histoires, des chants, une musique douce ... L'extension des locaux prévoit un dortoir réservé aux plus grands. Ils dormiront sur des couchettes qui seront relevées dans les temps d'éveil offrant ainsi un large espace pour le jeu et la motricité. Un adulte reste présent de l'endormissement des enfants jusqu'au réveil du dernier enfant. Ils sont levés dès qu'ils se réveillent évitant ainsi de rester inutilement au lit et de réveiller leurs camarades ! La pièce d'activité située à côté, équipée d'un large oculus donnant sur le dortoir, permettra également la surveillance. Les enfants réveillés rejoindront la grande pièce de vie en attendant le goûter.

D'autre part un petit coin douillet et intime (coussins, matelas, peluches) est aménagé dans la pièce de vie afin que chaque enfant ait la possibilité de se reposer ou de s'endormir au moment où il le souhaite et donc de favoriser la liberté de sommeil de chacun.

4 - Les changes - L'hygiène

En ce qui concerne les bébés, la toilette et les changes représentent autant que les repas des moments d'échange privilégiés. Il doit exister dans ces instants une réelle interaction adulte enfant. Le langage doit donc avoir une place importante aussi jeune que soit l'enfant, il est essentiel de lui expliquer ce qu'on lui fait, de lui parler de son corps, de son environnement. Cette verbalisation lui permet de prendre conscience de lui même et de ce qui l'entoure, de se sentir actif et pas seulement subissant de l'action qui s'opère sur lui. La communication par le regard est tout aussi favorable au bon déroulement de la toilette.

Afin qu'il y ait une cohérence entre l'évolution de l'enfant à la crèche et à la maison, toute nouvelle étape est discutée avec les parents et appréhendée simultanément dans les deux milieux de vie de l'enfant.

En ce qui concerne l'apprentissage de la propreté, le rythme spécifique à chaque enfant est communiqué en permanence par l'intermédiaire du cahier de transmission. Les changes sont notés dans ce cahier. Cet épisode se fait en douceur et sans contrainte, une exigence trop affirmée à ce niveau risquant d'opérer un blocage chez le jeune enfant. Il est donc essentiel de tenir compte de la maturation de chaque enfant.

Pour les plus grands, une salle de change équipée de petits WC et d'un lavabo à leur hauteur sont à leur disposition au sein de la pièce de vie. Ils y apprennent à se laver les mains chaque fois que nécessaire. L'extension de la crèche prévoit une pièce aménagée pour les ateliers équipée également d'un plan de change et de sanitaires. Les plus grands pourront utiliser cet équipement lors d'activités mises en place dans cet espace. D'autre part, après le repas, 2 professionnels emmèneront le petit groupe d'environ 8 enfants dans ce lieu où un moment calme sera proposé pendant que chaque enfant sera changé ou ira au toilette avant la sieste. Les enfants se rendront ensuite sur leur couchette dans le dortoir attenant à cette pièce.

En ce qui concerne les adultes, les règles d'hygiène et de propreté doivent être rigoureusement respectées et appliquées, (lavage des mains réguliers et obligatoirement avant et après chaque change, désinfection des tapis de change après chaque utilisation). Ces règles d'hygiène fondamentales sont affichées dans la crèche afin de sensibiliser au maximum tous les intervenants auprès des enfants.

V- EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT ET ROLE DE L' EQUIPE

1 - Constitution de l'équipe dans le cadre de l'extension de Flocon :

L'éducatrice responsable technique assure le suivi de la crèche Flocon, l'élaboration et la mise en œuvre du projet et la coordination de son équipe. Outre sa présence dans son bureau concomitant à la crèche, elle sera présente au sein de l'équipe 3 jours par semaine. Elle sera remplacée, les 2 autres jours, par une auxiliaire puéricultrice de Nuage. L'équipe d'encadrement sera constituée de 2 auxiliaires puéricultrices et de 4 assistantes petite enfance (CAP Petite enfance) et d'un agent de services pour la réception et la mise en place des repas.

L'ensemble du personnel travaille en roulements, le but étant de connaître tous les enfants, leurs parents, de percevoir l'activité de la crèche sur l'ensemble de la journée et d'être en mesure d'en assumer le travail. Cette polyvalence facilite les remplacements en cas d'absences. Les roulements permettent également une activité professionnelle variée, chaque moment de la journée étant différent. Les membres de l'équipe sont amenés volontairement à travailler avec l'ensemble du personnel tournant.

2 - Travail au sein de l'équipe, organisation :

Le cahier de transmission où sont inscrites toutes tâches effectuées pour chaque enfant (change, repas, coucher, lever et autres observations) est, outre son importance pour la liaison avec les parents, un outil de base dans l'organisation de l'équipe et évite des confusions et pertes de temps inutiles.

D'autre part des réunions d'équipe régulières (et dès que nécessaire) sont tenues, permettant une discussion ouverte entre les permanents, l'extériorisation des tensions (organisation, relationnel...) et la recherche commune d'une solution favorable. Cette réflexion commune favorise la prise de conscience des responsabilités de chacun et une cohérence au sein de l'équipe, éléments essentiels pour le bien être des enfants. Elle permet également le réajustement du projet pédagogique.

Des réunions plus élargies se font avec la participation des parents qui peuvent également apporter leurs suggestions et évoquer les problèmes éventuels. Cela donne lieu à des échanges constructifs qui permettent d'avancer ensemble vers un même but : le bien être de l'enfant.

3 - L'accueil des stagiaires :

L'accueil des stagiaires est personnalisé en fonction des objectifs de stage. Une charte d'accueil est présentée en début de stage, une visite des lieux et une explication complète du fonctionnement est gérée par la directrice ou par l'auxiliaire. Un suivi régulier et des mini-bilans sont menés durant la période pour aboutir à la fin de stage à un rapport complet.

4 - Comportement de l'enfant et "règles" de vie

Si le mot "règle" paraît, il est vrai, un peu rigide, il est cependant reconnu que l'enfant a besoin de limites pour structurer sa personnalité. Le rôle de l'équipe est de savoir poser ces limites d'une façon cohérente et de les faire respecter sans pour cela nuire à l'épanouissement de l'enfant. Bien sûr, la réciprocité existe dans ce cas, il est bien clair que s'il y a des limites pour l'enfant, il y a également pour l'adulte des limites à respecter...

Quelques points importants :

- "Les bêtises" : Aucun geste "violent" n'est toléré de la part des encadrants en réponse à une bêtise.
- Rangement : les enfants apprennent à ranger leurs jeux en compagnie d'un adulte avant les repas et autres moments et sont encouragés à aider l'adulte à faire place à d'autres activités.
- Coin préparation repas : ce lieu, source de certains dangers pour l'enfant est fermé par des barrières (normes de sécurité des collectivités). Les termes "interdiction d'y pénétrer" ne sont pas vraiment appropriés puisque les enfants peuvent y aller en compagnie d'un adulte attentif. Cependant cette règle doit être rigoureusement respectée afin qu'aucun incident ne se produise.
- Les pleurs : un enfant pleure pour exprimer ses sentiments, son insatisfaction, sa douleur. La réponse n'est pas obligatoirement la prise de l'enfant dans les bras, mais de trouver la cause des pleurs, de parler à l'enfant afin de dédramatiser, les paroles de l'adulte ayant un impact apaisant. L'essentiel étant que l'enfant sente l'adulte à l'écoute.
- La chute : les chutes de l'enfant sont de même dédramatisées (bien sûr tout est relatif à la gravité de la chute !), l'incident et sa cause lui est expliqué, cette verbalisation lui fait intégrer un obstacle méconnu auparavant.
- Participation des grands aux soins des petits : elle n'est ni empêchée ni sollicitée. L'intérêt d'un grand pour un bébé est canalisé par un adulte afin d'éviter toutes brusqueries et d'aider le grand à apprécier ses acquis sans pour autant lui laisser se forger un rôle de petit parent.
- Hygiène : les enfants, comme nous l'avons vu, se lavent les mains avant et après chaque repas et après des activités "salissantes".
- Sécurité : des portillons de sécurités sont installés à l'entrée de la cuisine et des sanitaires. De même des anti-pinces doigts sont installés sur chaque porte.

5 - Eveil de l'enfant et organisation de l'espace

La prise en charge de chaque enfant en tant qu'individu à part entière, avec son histoire familiale, culturelle et son propre potentiel (rythme, besoins, compétences, rituels, caractère, tempérament, degré de compréhension, d'acquisition...) constitue un point essentiel de notre projet.

L'importance des cinq premières années de la vie a été largement démontrée (années formatrices et déterminantes pour le développement émotionnel et intellectuel de l'enfant). Il s'agit avant tout pour l'équipe de préserver le bien être de l'enfant afin qu'il puisse s'épanouir pleinement dans ce lieu

collectif différent de sa cellule familiale. La fonction des permanents et l'aménagement de l'espace constituent deux critères essentiels.

Durant cette période d'acquisition le rôle de l'équipe s'appuie sur les points suivants:

- favoriser l'épanouissement de l'enfant dans cette période de découvertes et de tâtonnements, tant au niveau de son propre corps ou du langage, qu'au niveau de ce qui l'entoure. Il sera important de l'encourager dans cette démarche et de le complimenter dans ses succès.
- favoriser sa sociabilité à travers la vie en collectivité, lui apprendre à partager, l'aider à gérer ses rapports avec les autres.
- lui apprendre à s'organiser, le rendre responsable et autonome tout en restant toujours "la bouée de sauvetage" lui assurant la sécurité. Autrement dit savoir le guider sans faire à sa place. Observer attentivement son évolution et construire à ce niveau un échange avec les parents, l'évolution de l'enfant chez lui et à la crèche devant toujours être cohérente.
- le préparer doucement à sa future intégration dans une autre structure : l'école (échanges avec l'école), le centre de loisirs (échanges réguliers et animations communes).

Afin de répondre au mieux à ce vaste programme, nous devons en premier lieu nous préoccuper de l'aménagement de l'espace au sein de ce multi-accueil, le but étant de créer un climat sécurisant, chaleureux et un milieu riche offrant à l'enfant des perceptions variées tenant compte de ses besoins, des finalités éducatives citées, des impératifs administratifs, mais aussi des réalités sociales et financières.

L'environnement doit être gai et chaleureux offrant aux enfants un cadre de vie agréable. La pièce de vie de la crèche est située au centre du lieu d'accueil avec un accès direct sur les sanitaires, l'espace cuisine-repas, les chambres, le jardin. Elle est spacieuse, elle permettra des aménagements développant la motricité (piscine à balle, éléments divers...).

Des coins de jeux permanents seront aménagés dans la première partie de la pièce devant la salle de change. Les enfants s'y rendront selon leurs besoins et leurs envies (coins déguisements, dînette - poupée, garage-autos, jeux de construction ...).

L'adulte fera découvrir à l'enfant l'intérêt du jeu en jouant avec lui et en lui présentant l'ensemble des coins jeux, il l'aide à ranger et à respecter le matériel et ses pairs.

Des tables et des chaises d'enfants seront disposées au milieu de la pièce au niveau de l'espace cuisine et préparation repas. Elles seront utilisées pour des activités simples à mettre en place (coloriages, puzzles, perles, jeux d'encastrement ...). Les plus grands seront invités à s'asseoir également autour de ces tables au moment du repas.

Dans la continuité de la pièce de vie allant du devant des chambres jusqu'à la porte du petit jardin, des tapis et des coussins seront disposés pour des temps calmes (livres à disposition et musiques douces). Cet espace sera réservé pour des temps "zen" afin de ne pas troubler le sommeil des plus petits dormant dans les chambres toutes proches.

Cette pièce constitue le lieu d'épanouissement de l'enfant et réunit le maximum de conditions donnant à l'enfant la possibilité d'y faire des expériences et lui permettent un développement harmonieux, respectant autant que possible sa liberté d'agir.

Nous pourrions accéder face aux chambres à l'extension de Flocon par un court couloir qui nous mènera à la salle d'activités meublées de petites tables et chaises et disposant de grand placard de rangements où nous disposerons de tout le matériel nécessaire aux ateliers. Les activités eau, sable, terre, peinture, pâte à modeler seront largement pratiquées dans cet espace car indispensables à la découverte des éléments, de l'espace mais aussi des limites de son corps par l'enfant. Les adultes encadrant ces activités encouragent l'enfant à utiliser les matériaux de façon adaptée, sans bloquer les réalisations débordantes mais en limitant avec diplomatie les écarts intentionnels.

Chaque enfant sera libre de participer. Les temps d'activités dirigées seront proposés dans les moments les plus favorables. Ils permettront de fractionner le groupe de 20 enfants, les petits-moyens et les bébés restant dans la grande salle de vie.

Ceci dit, l'activité n'est pas exclusivement réservée aux plus grands, dès le 1er âge les bébés découvrent leur corps et le monde qui les entoure. Les stimulations introduites par l'adulte sont donc essentielles :

- stimulation auditive par le chant, la voix de l'adulte qui s'adresse à lui, la musique, les bruits.
- stimulation visuelle par la présentation d'objets, de jouets de couleurs différentes.
- stimulation tactile par le toucher de matières différentes, le doux, le lisse.
- stimulation olfactive par la perception des différentes odeurs.

Les bébés aiment beaucoup également les jeux épidermiques. Gymnastique et psychomotricité sont également largement pratiquées à la crèche.

D'autre part, le parcours lit-transat, transat-lit est évité au maximum afin que l'éveil du bébé soit favorisé.

L'effectif enfants passant à 20 à partir de septembre 2020 et l'activité devenant plus intense, l'aménagement d'un coin bébé, dans un espace en retrait est essentiel tant pour leur sécurité que pour préserver leur tranquillité. Il sera aménagé avec des tapis, des coussins, petit nid douillet dans lequel les enfants seront stimulés par des jeux adaptés à leur âge (portiques, jeux d'éveil, jeux sensoriels...). Il sera situé entre les murets de la salle de change et de la cuisine, cet espace étant clos par un ensemble de barrières ludiques et colorées avec portillon pour l'accès du personnel.

VI - LES ACTIVITES EXTERIEURES

Un jardin accessible à l'arrière de la crèche permet aux enfants de prendre l'air. Ils disposent de porteurs, toboggan, balançoires, tunnels en tissu, d'une maisonnette ... nous allons doubler sa surface dès la rentrée en aménageant l'espace extérieur de la ludothèque.

Des sorties sont également organisées particulièrement pour les plus grands.

Notre centre de loisirs situé à 600 m de la crèche est une opportunité non négligeable que nous pouvons exploiter. Durant les vacances scolaires et les mercredis, les enfants peuvent ainsi profiter des espaces verts, des animations et des sorties au sein d'un groupe du même âge.

Des petits moments partagés avec les enfants de la micro-crèche Nuage située à 300m seront organisés chaque semaine. Ils sont régulièrement organisés lors d'événements particuliers (carnaval, Noël, sorties extérieures ...) ou d'animations tel que les ateliers musicaux.

Cette passerelle entre les différents lieux d'accueil de l'Association est déjà en place et planifiée depuis plusieurs années avec la crèche Nuage, elle est donc intensifiée, particulièrement au printemps et en été. La proximité entre nos structures est un atout que nous souhaitons exploiter largement.

Un premier lien s'étant créé avec la maison de retraite du quartier, nous organisons régulièrement des rencontres intergénérationnelles.

Outre l'avantage de faire sortir les enfants de l'espace crèche, ce fonctionnement offre d'autres avantages : faire partager aux plus grands des deux crèches et aux plus petits du centre de loisirs des moments simples, telle qu'une promenade, un pique-nique, des événements marquants dans l'année (goûter la bûche de Noël, la galette des rois, les crêpes de la Chandeleur...). C'est aussi permettre aux enfants en crèche d'aller voir un spectacle au centre de loisirs ou de profiter de l'espace de motricité...

Les jeunes enfants qui seront scolarisés l'année prochaine se familiariseront ainsi avec une autre structure, avec des animatrices qu'ils rencontreront peut-être par la suite, les frères et sœurs se retrouvent avec plaisir.

Pour les sorties, les déplacements se font grâce à deux mini-bus et une voiture de 8 places dont dispose maintenant l'Association. La crèche est équipée de 2 poussettes 3 places. Les enfants peuvent ainsi aller à la bibliothèque ou dans des parcs aux alentours. Le but : faire découvrir d'autres horizons et les familiariser avec les règles de sécurité inhérentes aux promenades extérieures.

VII - LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

Sans l'appui, l'aide et l'accompagnement de divers partenaires, l'association et la crèche ne peuvent fonctionner comme elle le fait aujourd'hui. Régulièrement nous sollicitons et nous rencontrons ces organismes :

- La protection Maternelle et infantile (PMI) : le médecin de PMI donne son autorisation à l'ouverture et au maintien de l'agrément de la structure. Pendant les trois ans qui suivent l'ouverture, le médecin veille lors de la visite de contrôle annuelle au respect des normes d'hygiène et sécurité, vérifie la composition de l'équipe de professionnels et conseille en terme d'aménagement des locaux. Il a un rôle de prévention de santé publique. La directrice se concerta avec le médecin de la PMI sur le projet d'établissement et pédagogique. Après ces visites sont organisées tous les 3 ans.
- Le médecin référent : veille à l'application des mesures préventives d'hygiène et des mesures à prendre en cas de maladies contagieuses ou épidémiques. Il définit les protocoles d'action dans les situations d'urgence. Il organise les conditions de recours aux services d'aide médicale d'urgence. Et il assure les actions d'éducation et promotion de santé suite à des visites médicales annuelles auprès des enfants accompagnés de leurs parents.
- La mairie de la ville donne son avis à l'ouverture de la structure, après passage de la commission de sécurité et édition du procès-verbal favorable. La municipalité par le biais du CCAS participe financièrement à l'accueil des enfants de la commune en versant une participation annuelle calculée en fonction des heures de présence des enfants.
- La CAF du calvados participe également financièrement en fonction des ressources des familles et du temps de présence de l'enfant. L'association s'engage afin de bénéficier de cette prestation à suivre les recommandations CNAF (application d'un barème PSU, fournir des repas, des couches...).
Lors de l'achat du bâtiment la CAF a largement aidé l'Association pour financer les travaux de mises aux normes et pour faciliter l'achat de ce bien immobilier.
- Nous accueillons parfois quelques familles dépendant de la MSA, une convention est mise en place afin de percevoir au même titre qu'avec les familles "CAF" une participation sur le temps horaires réalisés par l'enfant.

CONCLUSION

Ce projet pédagogique ne présente en aucun cas un aspect définitif et immuable, outil de base permettant la cohérence d'une équipe, il reste ouvert à tous et est source d'échanges et de discussions. Il sera mis en place dès septembre 2020 pour une période de 18 mois durant laquelle Nuage devra aménager un autre lieu d'accueil dans de nouveaux locaux.

Parents et professionnels sont invités à faire part de leurs questionnements et de leurs éventuelles suggestions instaurant ainsi un dialogue essentiel qui permet la cohésion des différentes personnes intervenant auprès du jeune enfant.